

Promo Pouvoir d'achat pour les membres du personnel de Galère !

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES sur toute nouvelle souscription d'une assurance **Auto**, d'une assurance **Bike & More** et **les remplacements de véhicules** et pour les nouvelles souscriptions d'une assurance **Habitation** chez Ethias du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus

SUR LA PREMIÈRE PRIME ANNUELLE

Mobilité

Assurance Auto¹

- ☑ -25% sur l'ensemble des garanties

Assurance Bike & More²

- ☑ -25% sur l'ensemble des garanties au choix

Incendie

Assurance Habitation³

- ☑ -25% sur l'ensemble des garanties

SUR LA DEUXIÈME PRIME ANNUELLE

En plus, vous profitez d'une **réduction de 15% lors de la deuxième année** des contrats souscrits du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus !⁴

ET CE N'EST PAS TOUT

En tant que membre du personnel de Galère vous profitez:

- d'une **réduction permanente** supplémentaire de 5% sur la prime (cumulable avec la promo!)⁵
- d'une **mensualisation gratuite** de la prime d'assurance⁶

Demandez un devis sans engagement

- ▶ Rendez-vous dans le bureau Ethias de votre choix (adresses et heures d'ouverture sur www.ethias.be/bureaux)
- ▶ Téléphonez au **04 220 30 30** (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 12h30)
- ▶ Envoyez un mail à affinity.fr@ethias.be

Merci de mentionner votre code avantage :

AFGACE

1 La réduction de 25% s'applique sur la première prime annuelle en cas de nouveau contrat ou en cas de remplacement de véhicule. Cette offre est valable pour les particuliers du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus.

2 La réduction de 25% s'applique sur la première prime annuelle en cas de nouveau contrat ou en cas de remplacement de véhicule. Cette offre est valable pour les particuliers du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus.

3 La réduction de 25% sur s'applique sur la première prime annuelle en cas d'un nouveau contrat. Cette offre est valable pour les particuliers du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus. Les biens situés en zone inondable sont exclus de cette offre.

4 Une réduction de 15% sera accordée sur la deuxième prime annuelle des contrats qui ont été souscrits du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus. Cette réduction de 15% sur la deuxième prime annuelle est exclusivement réservée aux membres du personnel de Galère qui souhaitent souscrire une nouvelle assurance Auto ou un remplacement de véhicule, une nouvelle assurance Bike And More ou un remplacement de véhicule et/ou une nouvelle assurance Habitation. Les demandes de contrat sur www.ethias.be sont exclues de cette offre. Les biens situés en zone inondable sont exclus de cette offre.

5 La réduction de 5% permanente est exclusivement réservée aux membres du personnel de Galère qui souhaitent souscrire une assurance Auto, une assurance Bike And More et/ou une assurance Habitation. Cette réduction est complémentaire à la promotion nationale valable du 31/10/2022 au 31/12/2022 inclus. Les demandes de contrat sur www.ethias.be sont exclues de cette offre.

6 Cet avantage est accordé aux membres du personnel de Galère. La mensualisation gratuite est uniquement applicable pour les primes d'assurance Auto et Habitation supérieures à 150€. Les demandes de contrat sur www.ethias.be sont exclues de cette offre.

Fiches infos et conditions des assurances Auto, Omnium et accidents, Habitation sur Ethias.be

Ethias SA, n° d'agrément 196, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège, est une compagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge. RPM Liège TVA BE 0404.484.654 – IBAN: BE72 0910 0078 4416 BIC: GKCCBEBB. E.R.: Vincent Pécasse